



Secteur
Clos Joury

Secteur
Gabillais

Secteur
Moigné

- Secteur Tampon Landes d'Apigné** dans lequel l'affectation pourra se faire soit au groupe scolaire de la Gabillais, soit à l'école primaire de Moigné.
- Secteur Tampon Centre-ville / Champs Freslons** dans lequel l'affectation pourra se faire soit au groupe scolaire de Clos Joury, soit au groupe scolaire de la Gabillais.
- Limite de secteur scolaire**
- Limite du territoire communal**

VILLE DE LE RHEU



Plan de sectorisation scolaire - Commune

Nu pour être annexé à la délibération n°2022-003 en date du 24 janvier 2022.

